

"LA LETTRE DE L'UPP@"

Journal électronique externe de l'UPPA

A consulter sur place.

Version en ligne sur le site internet :

<http://www.univ-pau.fr/newsletter>

Abonnement gratuit en ligne.

UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

Lettre de l'UPP@ - n°52 - 23 septembre 2013

[Cette lettre n'est pas lisible ? Accédez à sa version en ligne](#) | [Envoyer à un contact](#)

LETTRE DE L'UPP@ - N°52 - 23 SEPTEMBRE 2013



[Mise en place du Comité d'orientation stratégique \(COS\) de l'université](#)

[5ème séminaire national PEC - Portefeuille d'expériences et de compétences - les 26 et 27 septembre 2013](#)

[Campus de Pau : visite découverte le 25 septembre et journée "Sport, culture, santé" le 26](#)

[Signature d'un accord de coopération avec TOTAL](#)

SCIENCES ET TECHNOLOGIES

BAYONNE - IUT : [3ème édition des Journées IUTICE, les 26 et 27 septembre 2013](#)

[...] Organisées par le service TICE de l'IUT de Bayonne, ces journées proposent de réfléchir, découvrir et échanger autour de l'intégration des TICE dans l'enseignement. [...]

PAU - IPREM-EPCP : [une rentrée placée sous le signe de l'Europe pour des chercheurs du projet ESTABLIS et des élèves du lycée Saint Cricq !](#)

[...] ESTABLIS est l'acronyme de « Ensuring Stability in Organic Solar Cells ». C'est un projet de formation de jeunes chercheurs et de recherche interdisciplinaire dédié au développement des cellules solaires organiques (CSOs) à base de polymères. [...]

ANGLÈT - ISA BTP : [construction d'une école à Ouzioini, aux Comores](#)

[...] Réunis au sein de l'association EMAN'ISA, les cinquante-trois étudiants de 5ème année de l'école d'ingénieurs ISA BTP (dont deux étudiants espagnols erasmus) se sont rendus aux Comores pour construire une école dans le village d'Ouzioini, village situé à 35 kms de la capitale Moroni. [...]

ANGLÈT - INFORMATIQUE ET LOGISTIQUE INDUSTRIELLE : [master en alternance SIGLIS](#)

[...] L'entreprise Jean-Vier a proposé un contrat d'alternance avec pour objectif la mesure de performance de l'ERP (système de planification des ressources de l'entreprise) : analyse des flux physiques et informationnels de la chaîne logistique, analyse des ventes pour déterminer les tendances jusqu'à l'approvisionnement des magasins. [...]

PAU - IUT GTE : [collaboration du département "Génie thermique et énergie" avec l'industriel Bonnet Névé, leader du froid commercial en France](#)

[...] Des stages et des projets tutorés ont été réalisés par des étudiants des formations DUT GTE et LPEGC (licence professionnelle "Energie et génie climatique") de l'IUT, des conférences au bénéfice des étudiants et des enseignants de l'IUT ont été animés par Bonnet Névé. [...]

DROIT, ÉCONOMIE, GESTION

BAYONNE - IUT : [11ème édition du colloque francophone sur les risques Oriane, les 26 et 27](#)

[septembre 2013](#)

[...] Ce colloque rassemble les chercheurs d'univers différentes (sciences de gestion, sciences économiques, droit, sciences politiques, informatique, sciences de l'information et de la communication, sciences de l'éducation...) et permet de présenter les derniers travaux relatifs à cette thématique du risque concernant les entreprises, les associations sans oublier le secteur public. [...]

PAU - DROIT : [7ème Journée de droit du travail, le 4 octobre 2013](#)

[...] La loi n° 2013-504 du 14 juin 2013 relative à la sécurisation de l'emploi définit des droits nouveaux pour les salariés, des mesures d'accompagnement des mutations économiques et rationalise les procédures de contentieux judiciaire. [...]

PAU/BAYONNE - IAE : [le challenge Junior entreprise du management international, un nouveau partenariat avec L'Atelier du chocolat à Bayonne](#)

[...] L'exercice, à mi-chemin entre le jeu de simulation et la junior entreprise, consiste à mettre les étudiants dans le rôle de consultants en management international ayant pour objectif de proposer des plans de développement stratégiques et opérationnels à l'international, pour une entreprise partenaire du jeu, l'Atelier du chocolat à Bayonne. [...]

AGENDA DE LA QUINZAINE

- 25.09 - Pau - 14h : visite du campus de Pau - [inscription en ligne](#) (départ présidence)
- 02.10 - Pau : journée insertion professionnelle des masters (UFR sciences)
- 03.10 - Pau - 21h : *La Centrifugeuse* accueille *Les K'Assos* (fédération des associations de l'UPPA) - Soirée *DJ Guts Le bienheureux* accompagné des percussionnistes cubaine Yaite Ramos et guadeloupéen Wojé (mde)
- 04.10 - Pau - 21h : concert, *Shangaan Electro Afro-electro street performance* (mde)
- Soutenance de [thèses](#) et/ou [HDR](#)

LA LETTRE DE L'UPP@ - Lettre d'information externe de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour - Directeur de publication : Mohamed Amara - Rédacteur en chef : Véronique Duchange - Secrétariat de publication : Laurence Gadeau - Webmaster : Emilie Montméjean - Crédit photos UPPA

Ont également participé à ce numéro : Muriel Alaphilippe, Noëlle Bru, Jean-Marc Chonnier, Bernard Guillon, André Joie, Jean-Jacques Lemouland, Magali Mendiondo, Marina Merle, Olivier Mérignac, Mathieu Mory, Mélanie Pédeutour.
Prochaine parution prévue le lundi 7 octobre 2013.

[Abonnement](#) | [Désabonnement](#) | [Archives](#)

UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

Mise en place du Comité d'orientation stratégique (COS)

[Sommaire de "La lettre de l'UPP@"](#)

L'UPPA a réuni, le 28 juin 2013, son premier COS, Comité d'orientation stratégique. Présidé par M. Yves Mazoyer, représentant de Turboméca, le comité est un lieu de débat entre le monde académique de l'enseignement supérieur et de la recherche, les acteurs socio-économiques locaux et les représentants des collectivités territoriales. Ses travaux ont vocation à formuler des propositions dont l'établissement pourra se saisir pour élaborer sa stratégie à long terme.

Le comité met en place trois groupes de travail pour poursuivre la réflexion engagée le 28 juin dernier et préparer le débat de la prochaine réunion plénière, qui se tiendra en décembre 2013.

Le premier groupe, intitulé « UPPA, quelle université de plein exercice en 2020 ? », réfléchira au positionnement de l'UPPA dans l'enseignement supérieur et la recherche, dont la structuration évolue, avec notamment la mise en place des communautés d'université.

Le deuxième groupe de travail, « Partenariats et territoires », se penchera sur les relations entre les universités et les milieux socio-économiques, parmi lesquels on inclut les entreprises, les acteurs de l'enseignement et de la recherche extérieurs à l'université, et les collectivités territoriales.

Le troisième groupe de travail, s'intéressera aux différentes dimensions de la « Vie étudiante » : offre de formation, modes et manières d'étudier, animation des campus, conditions de vie, insertion professionnelle.

La formation initiale et la formation continue, tout comme la recherche et la valorisation, occuperont une part prépondérante de ces réflexions. Plusieurs membres du comité d'orientation stratégique ont souhaité que les questions relatives à la citoyenneté (étudiant citoyen, université citoyenne) soient elles-aussi abordées, pour insister sur le fait que l'université dans la ville n'est pas seulement le lieu de l'élaboration et de la délivrance des savoirs.

TÉMOIGNAGE DE YVES MAZOYER



Yves Mazoyer, conseiller auprès du président pour le développement des relations institutionnelles

"Notre première séance du Comité d'orientation stratégique de l'UPPA a montré l'attachement de tous les acteurs socio-économiques et des représentants des collectivités de notre territoire à voir l'UPPA développer ses activités en augmentant son attractivité et son activité en tant que centre de ressources intellectuelles.

L'UPPA n'a évidemment pas attendu ce COS pour devenir un élément incontournable du paysage universitaire national et local avec l'aide des partenaires territoriaux et socio-économiques.

Le futur se prépare en interne mais l'UPPA peut aussi bénéficier d'un support plus efficace des acteurs du territoire en engageant un dialogue constructif avec ceux-ci autour de quelques enjeux critiques, tels que la forme d'intégration dans le schéma des communautés d'universités, l'attractivité de l'université pour les étudiants, l'élaboration d'un schéma de concertation local avec les acteurs de son environnement dans le but de rendre notre territoire plus attractif.

La mise en place de ce COS doit donc permettre à l'UPPA, d'abord de mieux appréhender sa place dans le territoire, voire sa responsabilité sociale, en écoutant les attentes des acteurs territoriaux mais aussi d'éclairer le territoire sur ses propres attentes en lien avec le développement de son attractivité et de son rayonnement."

[Sommaire de "La lettre de l'UPP@"](#)

UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

5ème séminaire national PEC - Portefeuille d'expériences et de compétences - les 26 et 27 septembre 2013

[Sommaire de "La lettre de l'UPP@"](#)

Impliquée dans le réseau PEC (Portefeuille d'expériences et de compétences) depuis 2009, l'UPPA fait partie des premières universités à s'être engagée dans la dynamique de la démarche compétences. Plusieurs formations, guidées par le SCUIO-IP, proposent désormais aux étudiants un accompagnement pour élaborer un portefeuille personnel de compétences. La méthodologie se décline en trois temps : le bilan, le projet et l'action. Elle permet aux étudiants d'analyser leurs expériences afin de repérer les compétences acquises, d'élaborer des projets et de travailler à leur mise en œuvre et, ensuite, de passer à l'action en réalisant des documents de communication pertinents et efficaces. Une fois la méthodologie acquise, les étudiants peuvent utiliser le PEC de façon autonome pour l'enrichir, travailler d'autres projets d'études ou professionnels, préparer une recherche de stage ou d'emploi. Le PEC accompagne l'étudiant tout au long de sa formation. Il facilite la réflexion sur l'orientation, le retour en formation ou l'insertion professionnelle. Il est un outil de valorisation du parcours de formation et du parcours professionnel. Méthode qui s'appuie sur la démarche compétences, il permet d'être acteur de son orientation puis de son insertion professionnelle.



Le PEC est accessible via un site internet (www.pec-univ.fr) sur lequel tout étudiant et personnel de l'UPPA dispose d'un espace de travail personnel et sécurisé. L'application mobile sera disponible courant septembre 2013.

Au niveau national, le PEC est un consortium d'universités dont l'UPPA est partie prenante. Il est structuré en plusieurs instances dans lesquelles l'UPPA est engagée afin de participer au développement de l'outil et de la démarche ainsi qu'au rayonnement du PEC. Dans cette dynamique, elle s'est portée volontaire pour accueillir sur son campus de Pau le 5ème séminaire national du PEC. Il aura lieu les jeudi 26 et vendredi 27 septembre 2013. Le thème retenu pour cette année est *L'interaction connaissances / compétences dans la démarche PEC*.

A cette occasion, les participants représentant une trentaine d'universités françaises pourront échanger sur trois thématiques :

- le PEC dans les formations,
- la formation des accompagnateurs,
- le développement numérique et pédagogique de la plate-forme PEC.

En amont de ce séminaire, une réunion d'information et d'échanges sur le PEC est proposée à l'ensemble des personnels, étudiants et partenaires de l'UPPA. Elle aura lieu le mercredi 25 septembre à 17h30 à l'amphithéâtre de la présidence de l'université.

[Sommaire de "La lettre de l'UPP@"](#)

UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

Campus de Pau : visite découverte le 25 septembre et journée "Sport, culture, santé" le 26

[Sommaire de "La lettre de l'UPP@"](#)

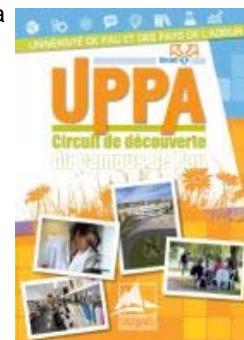
VISITE DÉCOUVERTE DU CAMPUS

Dans une volonté d'ouverture du campus vers la cité, le président de l'UPPA, Mohamed Amara, a souhaité que le grand public puisse venir découvrir l'université.

Une fois par mois, pendant l'année universitaire, les visiteurs pourront parcourir le campus à travers deux circuits. Ces visites, **gratuites**, s'effectueront par groupes de douze personnes maximum ; d'une durée de 1h40 chacune, elles sont destinées à tout public, à partir de 15 ans.

Elles ont lieu tous les derniers mercredis après-midi du mois, de septembre à mai. **L'inscription en ligne est indispensable avant le lundi midi précédant la visite.**

La prochaine visite du campus (circuit 2) aura lieu le mercredi 25 septembre 2013.
Départ à 14h du bâtiment de la présidence (entrée sud du campus).



Description des circuits et inscription en ligne : <http://www.univ-pau.fr/live/visite-campus>

JOURNÉE "SPORT, CULTURE, SANTÉ"

Dans le cadre des *Enfin jeudi !*, un après-midi de découverte d'activités est proposé aux étudiants et aux personnels de l'UPPA, le 26 septembre.

Pelouse près de la B.U. sciences :

- **11h30 - 15h30** : atelier du souffle / dégustation de jus de fruits et de légumes
- **14h-17h** : sensibilisation à la sécurité incendie et usage de l'extincteur

Parvis R.U. "Cap Sud" :

- **12h** : musique classique - Quintette de cuivres de l'Orchestre de Pau Pays de Béarn
Repli si pluie : réfectoire Cap Sud

Pelouse entre le R.U. "La vague" et l'UFR sciences et techniques :

- **13h** : portés acrobatiques et boniments
Ça cartonne à Washington par le Collectif Prêt à porter
Repli si pluie : La Centrifugeuse

Patio de l'UFR de lettres :

- **14h-18h** : spectacle magique inattendu
 La grosse collection - Musée de la magie par la Compagnie Màs y Màs
Repli si pluie : hall de l'UFR sciences et techniques

MDE - La Centrifugeuse :

- **12h-20h** : placard musical avec *Radio Campus Pau*
- **21h** : performance électro rock hybride + DJ The High Dudes
 Cabaret Freaks / Les Productions du Possible
 En partenariat avec *Radio Campus Pau*

Pelouse derrière l'IUT STID :

- **11h30-19h** : podium animation et initiation / démo hip-hop, salsa et danse africaine,
- **12h-20h** : pique-nique électronique
 Performance graphique : réalisation d'une fresque
 Forum des associations étudiantes



- **12h-16h** : sport
Tournois : volley, handball, rugby mixte
Initiation : escalade, tyrolienne, golf
- **14h-16h** : initiation à la batucada - Association Graine de samba

R.U. "Cap Sud" :

- **18 h** : cérémonie en l'honneur des championnes et champions universitaires

[Sommaire de "La lettre de l'UPP@"](#)

UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

Signature d'un accord de coopération avec TOTAL

[Sommaire de "La lettre de l'UPP@"](#)

M. Mohamed Amara, président de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour et M. Pierre Bang, directeur délégué de TOTAL à Pau viennent de signer un accord de coopération.

Forts d'une quarantaine d'années de collaborations liées à l'ingénierie des ressources fossiles, notamment dans les domaines des géosciences, de la physique des fluides complexes, des mathématiques appliquées, de la physico-chimie analytique, de la microbiologie, les deux établissements ont tissé des liens étroits tant en recherche qu'en formation.

Ce partenariat de longue date se caractérise, entre autres, par :

- un nombre important de thèses et post-doctorats réalisés entre les deux établissements,
- la cotutelle entre TOTAL, l'UPPA et le CNRS d'une unité mixte de recherche « Laboratoire des fluides complexes et de leurs réservoirs » (LFC-R) et d'une unité mixte de service (UMS),
- la présence de deux cellules d'applications CHLOE et OPERA, communes à TOTAL et l'UPPA, travaillant respectivement dans les domaines des huiles lourdes et de l'imagerie sismique,
- des projets d'envergure dans le domaine de la géologie des réservoirs (chaire industrielle), de l'imagerie appliquée au génie pétrolier à travers la création d'une plate-forme commune et d'une chaire dédiée associant à l'UPPA le LFC-R, l'UMS et le "Laboratoire de mathématiques et de leurs applications" (LMAP),
- l'action stratégique « Depth Imaging Partnership » associant TOTAL et Inria et auquel le LMAP participe via l'équipe commune Inria-UPPA Magique3D,
- une participation active de TOTAL au sein des instances de l'Université et en particulier au sein de l'Institut Carnot ISIFoR labellisé en 2011 dont la vocation est de stimuler les recherches effectuées dans l'ingénierie durable des ressources fossiles en regroupant des laboratoires de l'UPPA et des universités de Bordeaux et Toulouse.

Sur le plan de la formation, les interventions des ingénieurs de TOTAL – ou de Total Professeurs Associés - permettent aux étudiants du master génie pétrolier de l'UFR sciences et techniques de l'UPPA de bénéficier d'une expertise « métier » unique. Chaque année, TOTAL permet aussi à de nombreux étudiants d'effectuer des stages de recherche ou à finalités professionnelles au sein de l'entreprise et fait bénéficier l'Université de ses savoir-faire en intervenant dans des formations et des forums « métiers » à destination des étudiants.

Enfin, à l'international, les deux établissements mènent ensemble des actions complémentaires de formation dans des institutions étrangères en Afrique, au Maghreb, en Amérique Latine ou encore au Moyen-Orient.

Le présent accord de coopération entre les deux établissements contribuera à élaborer une stratégie commune afin accroître les collaborations en matière de formation, de recherche et d'innovation.



De gauche à droite, Mohamed Amara et Pierre Bang

[Sommaire de "La lettre de l'UPP@"](#)

UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

Bayonne - IUT : 3ème édition des "Journées IUTICE", les 26 et 27 septembre 2013

[Sommaire de "La lettre de l'UPP@"](#)

Les *jours IUTICE* sont organisées par le service TICE de l'IUT de Bayonne. Comme chaque année, les journées IUTICE proposent de réfléchir, découvrir et échanger autour de l'intégration des TICE dans l'enseignement.

Cette année, trois conférences majeures avec des invités de qualité autour des MOOC (cours en ligne ouverts et massifs - de "massive open online course"), du droit d'internet et de la formation hybride !

LES INVITÉS :

- Jean-Marie Gillot, maître de conférences à Télécom Bretagne, il oeuvre notamment dans l'innovation pédagogique. En charge d'animer la réflexion sur la place des MOOC au sein de l'Institut Mines-Télécom.
- Bruno de Lièvre, instituteur, licencié en sciences psycho-pédagogiques et docteur en sciences de l'éducation. Il est chef de service de pédagogie générale et des médias éducatifs à l'université de Mons, en Belgique.
- Michel Dupuis, professeur de droit privé à l'université Lille 2 droit et santé, co-directeur de l'équipe de recherches appliquées au droit privé (ERADP), co-directeur du Laboratoire de recherches appliquées au droit privé (LERADP) du Centre droits et perspectives du droit de l'université Lille Nord.



DÉROULEMENT :

Deux matinées de conférences en amphithéâtre.
Un après-midi table ronde et ateliers sur le site de Montaury.
Un après-midi d'ateliers sur le site de la Nive.

Pour toute question, contactez le service TICE de l'IUT au 05.59.57.43.53

[Sommaire de "La lettre de l'UPP@"](#)

UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

Pau - IPREM-EPCP : une rentrée placée sous le signe de l'Europe pour des chercheurs du projet "ESTABLIS" et des élèves du Lycée Saint Cricq !

[Sommaire de "La lettre de l'UPP@"](#)

Vendredi dernier, Roger Hiorns (chercheur à l'IPREM dans l'équipe de physique et de chimie des polymères - EPCP) et des membres de l'équipe du projet européen de recherche *ESTABLIS* se sont rendus au lycée Saint Cricq pour promouvoir les sciences, la recherche et le projet auprès des élèves de seconde d'une toute nouvelle section européenne.



C'est à l'occasion de l'ouverture de cette section au lycée Saint Cricq (les élèves auront 1h de science en plus par semaine, enseignée en anglais ou en allemand) que Roger Hiorns (coordinateur d'*ESTABLIS*) et Alberto Gregori (doctorant d'*ESTABLIS* au sein de l'IPREM-EPCP) ont été invités à présenter leur parcours, leur métier et leur laboratoire. Les élèves ont, quant à eux, parlé de leur projet d'étude de cette année ainsi que de l'intérêt qu'ils portent aux sciences et la recherche. C'était pour l'ensemble des participants et des enseignants une bonne opportunité d'échanger en toute simplicité autour des différentes thématiques.

Cette collaboration va s'installer dans la durée. En effet, Roger Hiorns sera le parrain de cette première promotion. A ce titre, il sera le référent scientifique des élèves tout au long de l'année scolaire. Rendez-vous a déjà été pris pour le 22 novembre prochain. A cette date, les quinze doctorants et postdoctorants d'*ESTABLIS* actuellement disséminés un peu partout en Europe seront à Pau pour participer à un séminaire organisé dans le cadre du projet. Les élèves de la section européenne auront donc l'occasion de les rencontrer et d'échanger cette fois autour de la thématique de recherche d'*ESTABLIS* : le développement des cellules solaires organiques (CSOs). D'ici là, et pour préparer au mieux la rencontre, les élèves seront amenés à plancher sur l'énergie solaire et le photovoltaïque.

ESTABLIS est l'acronyme de « Ensuring Stability in Organic Solar Cells ». C'est un projet de formation de jeunes chercheurs et de recherche interdisciplinaire. Il est dédié au développement des CSOs à base de polymères. Celles-ci présentent des caractéristiques techniques (flexibilité par exemple) qui en font des alternatives intéressantes aux cellules solaires à base de silicium. Leur durée de vie est encore limitée et le développement de CSOs avec une stabilité (supérieure à 15 ans) reste nécessaire pour permettre une industrialisation plus importante. *ESTABLIS* a un double objectif :

1. contribuer au développement des matériaux et techniques qui permettront de produire des CSOs avec une stabilité accrue ;
2. de former 15 jeunes chercheurs aux disciplines transverses nécessaires au futur développement des CSOs mais aussi de leur carrière professionnelle. Les jeunes chercheurs ont également des missions d'information concernant leur projet de recherche, leur métier, les sciences et l'innovation à mener auprès du grand public et des élèves. Ceci afin d'encourager les étudiants de demain à entreprendre une carrière dans un domaine scientifique. C'est un objectif partagé avec les enseignants à l'origine du projet de la section européenne.



Cellules solaires organiques (CSOs)

ESTABLIS est financé à hauteur de 3,9 M€ (dont 780 K€ pour l'UPPA) par la commission européenne dans le cadre des actions *Marie Curie*. C'est la première fois qu'un projet européen collaboratif de ce type est coordonné à l'UPPA.

Le projet qui a débuté le 1er janvier 2012 (pour une durée de 4 ans) compte onze partenaires à la fois industriels (trois) et académiques (huit) répartis dans sept pays européens. La force du réseau réside dans sa complémentarité et son interdisciplinarité. Les trois entreprises sont leaders dans leur domaine et présentes sur la ligne de production des futures CSOs. Les huit équipes de recherche sont, quant à elles, internationalement reconnues dans leur domaine respectif.

Pour tout savoir et suivre la vie du projet et de cette collaboration avec le lycée Saint Cricq : www.project-establis.eu et/ou contact : [Mélanie Pédeutour](#)



[Sommaire de "La lettre de l'UPP@"](#)

UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

Anglet - ISA BTP : construction d'une école à Ouzioini, aux Comores

[Sommaire de "La lettre de l'UPP@"](#)

Réunis au sein de l'association EMAN'ISA, les cinquante-trois étudiants de 5^{ème} année de l'école d'ingénieurs ISA BTP (dont deux étudiants espagnols Erasmus) se sont rendus aux Comores pour construire une école dans le village d'Ouzioini, village situé à 35 kms de la capitale Moroni. Cette réalisation est le point d'orgue, avec leur diplôme d'ingénieur de bâtiment et de travaux publics, de la fin de leur cursus universitaire au sein du campus de Montaury à Anglet.

Partenaires de l'ONG IOIDE (Initiative Océan Indien pour le développement), ils s'étaient engagés à réaliser un dossier technique complet, à rechercher les financements et à construire ce groupe scolaire. Le budget de cette opération, d'un montant de 155 000 euros, a été bouclé grâce à l'aide de nombreux partenaires publics et privés et notamment notre université (fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes - FSDIE) ainsi que de plusieurs entreprises locales et régionales du BTP.

Les étudiants se sont beaucoup investis en accomplissant des petits boulots ou en réalisant des travaux d'études dans le cadre de la "Junior ISA". Il a fallu vendre des calendriers, des tee-shirts, faire des colis dans les grandes surfaces et organiser une soirée loto. Quant au projet proprement dit, il s'agissait de construire deux bâtiments, le premier comportant trois salles de cours, le bureau du directeur et une salle pour les professeurs et le deuxième constitué de la bibliothèque et de la salle multimédia. Le tout représentant une superficie de 300 m².

Mission accomplie, le bâtiment a été remis clés en main aux autorités comoriennes le 1^{er} avril 2013.

La salle informatique a été équipée de panneaux photovoltaïques qui assurent l'autonomie énergétique des installations. Le bâtiment a été dimensionné pour résister aux cyclones et tremblements de terre car l'école se situe dans une zone sensible.

André Joie, directeur de l'ISA BTP, qui a accompagné les étudiants pendant leur séjour témoigne : *« L'équipement scolaire est entièrement fonctionnel et sur la parcelle de forêt tropicale qui regardait l'océan indien a « poussé » une belle école primaire avec tous ses équipements (tableaux noirs, tables-bancs, coin bibliothèque, tables câblées pour l'informatique, ...). Même l'environnement a été pensé puisque une centaine d'arbres ou plantes ont été plantés par les étudiants. Quel beau cadeau. Le jour de l'inauguration, toute la population a accompagné cette fête par des cris et des applaudissements ».*

Le film qui retrace cette belle histoire a été projeté lors de la cérémonie de remise des diplômes qui a eu lieu le vendredi 6 septembre dernier au casino Bellevue de Biarritz, en présence de nombreuses personnalités et notamment de Michel Braud, vice-président du conseil des études et de la vie universitaire de l'UPPA.



[Voir le film](#)

[Sommaire de "La lettre de l'UPP@"](#)

UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

Anglet - Informatique et logistique industrielle : master en alternance SIGLIS

[Sommaire de "La lettre de l'UPP@"](#)

Le master sciences et techniques, mention "Informatique", spécialité "SIGLIS" (Système informatique pour le génie de la logistique industrielle et des services) de l'UFR sciences et techniques d'Anglet a ouvert en 2012/2013 sa deuxième année à l'alternance. Trois étudiants ont choisi de suivre leur 2ème année de master sous cette forme.



En particulier, Stéphane Antoine a obtenu son diplôme de master suite à un contrat d'alternance signé avec l'entreprise Jean-Vier, spécialiste du linge basque de maison. Cette collaboration a fait suite au stage de master 1ère année effectué dans cette même entreprise qui a ainsi souhaité poursuivre la collaboration avec cet étudiant. La mission du stage de master 1ère année était de « Fiabiliser et améliorer l'ERP » dans son intégralité. Un ERP (Enterprise Resource Planning) ou PGI (Progiciel de gestion intégré), logiciel prenant en charge les différents services d'une entreprise.

L'entreprise Jean-Vier a proposé un contrat d'alternance avec pour objectif la mesure de performance de l'ERP passant par une analyse du niveau d'exploitation de l'ERP, en vue d'une utilisation améliorée : analyse des flux physiques et informationnels de la chaîne logistique, analyse des ventes pour déterminer les tendances jusqu'à l'approvisionnement des magasins.

L'amélioration de l'utilisation de l'ERP initie une démarche qualité continue qui a conduit l'entreprise Jean-Vier à proposer au diplômé Stéphane Antoine un contrat dans le cadre des contrats de génération.

[Sommaire de "La lettre de l'UPP@"](#)

UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

Pau - IUT GTE : collaboration du département "Génie thermique et énergie" avec l'industriel Bonnet Névé, leader du froid commercial en France

[Sommaire de "La lettre de l'UPP@"](#)

Un partenariat initié en 2010, a permis le rapprochement entre l'industriel Bonnet Névé*, leader du froid commercial en France, basé à Hendaye, et le département Génie thermique et énergie (GTE) de l'IUT des Pays de l'Adour.

Durant trois années, de 2010 à fin juillet 2013, des stages et des projets tutorés ont été réalisés par des étudiants des formations DUT GTE et LPEGC (licence professionnelle "Energie et génie climatique"), des conférences au bénéfice des étudiants et des enseignants de l'IUT ont été animés par Bonnet Névé.

En échange d'un soutien matériel apporté par la société Bonnet Névé qui s'est traduit notamment par le don d'un meuble frigorifique de vente et la participation de l'équipe du laboratoire d'essais à l'encadrement des projets tutorés, le département GTE a réalisé des audits énergétiques et différentes études sur le meuble frigorifique de vente, dans le cadre des projet tutorés.



Forts de ce succès, une nouvelle convention sera signée le 3 octobre 2013 pour les quatre prochaines années, afin de poursuivre cette collaboration fructueuse.

*Leader du marché de la réfrigération commerciale, Bonnet Névé intervient de la conception à la fabrication de meubles réfrigérés jusqu'au suivi des installations chez leurs clients : sociétés de la grande distribution au niveau des hypermarchés (Carrefour, Auchan, Casino, Leclerc...), des supermarchés (super U, Super Casino...), de la proximité (proxi...) ainsi que du hard discount (Lidl, ED, Leader Price).

[Sommaire de "La lettre de l'UPP@"](#)

UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

Bayonne - IUT : 11ème édition du colloque francophone sur les risques "Oriane", les 26 et 27 septembre 2013

[Sommaire de "La lettre de l'UPP@"](#)

Le département techniques de commercialisation de l'IUT de Bayonne propose la **11ème édition du colloque francophone *ORIANE*** (Organiser les entreprises, les institutions et les associations en présence du risque : innovation, analyse technique et managériale, évaluation et pérennisation sociale), les 26 et 27 septembre 2013.



Ce colloque rassemble les chercheurs d'univers différentes (sciences de gestion, sciences économiques, droit, sciences politiques, informatique, sciences de l'information et de la communication, sciences de l'éducation...). Pluridisciplinaire, il permet de présenter les derniers travaux relatifs à cette thématique du risque concernant les entreprises, les associations sans oublier le secteur public.

Il est soutenu par treize associations et réseaux scientifiques (A2ID, ADERSE, ADETEM, AFC, AFIRSE section française, AGRH, AIM, AIRMAP, A-RFGI, ATLAS-AFMI, IAS, IPM et GRT Tétranormalisation).

Il a permis l'élaboration de dix-huit publications collectives à ce jour autour de la thématique risque (trois ouvrages collectifs, quinze numéros thématiques "Risque" dans des revues scientifiques à comité de lecture).

[Sommaire de "La lettre de l'UPP@"](#)

UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

Pau - Droit : 7ème "Journée de droit du travail", le 4 octobre 2013

[Sommaire de "La lettre de l'UPP@"](#)

Le Centre de recherche et d'analyse juridiques (CRAJ) de l'UPPA organise un colloque, le vendredi 4 octobre 2013 à l'UFR de droit (amphi 300), portant sur *La loi du 14 juin 2013 relative à la sécurisation de l'emploi - Une remise en cause des fondements du Code du travail ?*.

La loi n° 2013-504 du 14 juin 2013 relative à la sécurisation de l'emploi a transposé l'accord national interprofessionnel du 11 janvier 2013 signé entre les organisations patronales (MEDEF, CGPME et UPA) et trois syndicats (CFDT, CFTC et CFE-CGC). Elle définit des droits nouveaux pour les salariés, des mesures d'accompagnement des mutations économiques et rationalise les procédures de contentieux judiciaire.



DROITS NOUVEAUX POUR LES SALARIÉS

Ils sont à la fois individuels et collectifs.

Sur le plan individuel, d'abord, la couverture complémentaire des frais de santé est généralisée : les entreprises devront d'ici au 1er janvier 2016 proposer, lorsqu'elles en sont dépourvues, une complémentaire santé à leurs salariés dont elles assureront la moitié du financement. D'autre part, la loi prévoit un dispositif de droits rechargeables dans le régime d'assurance chômage. Ce dispositif consiste pour les salariés, en cas de reprise d'emploi consécutive à une période de chômage, à conserver le reliquat de tout ou partie de leurs droits aux allocations du régime d'assurance chômage non utilisés, pour les ajouter, en cas de nouvelle perte d'emploi, aux nouveaux droits acquis au titre de la période d'activité ouverte par cette reprise d'emploi. Les conditions seront définies lors de la renégociation fin 2013 de la convention assurance chômage. De plus, les cotisations employeur au régime d'assurance chômage seront augmentées pour les contrats courts à durée déterminée excepté pour les contrats conclus pour l'exécution d'une tâche précise et temporaire et les emplois saisonniers. Ensuite, un compte individuel de formation est créé. Il suit le salarié tout au long de sa vie professionnelle, est alimenté de 20 heures par an dans la limite de 120 heures et peut être utilisé par les chômeurs. La loi prévoit également une période de mobilité volontaire sécurisée. Le salarié en poste depuis plus de deux ans dans une entreprise peut à son initiative et avec l'accord de son employeur exercer une activité dans une autre entreprise avec l'assurance de retrouver un emploi similaire en cas de retour. Enfin, la durée minimum du temps partiel d'activité est fixée à 24 heures par semaine sauf demande du salarié en raison de contraintes personnelles ou du cumul de plusieurs emplois ou accord de branche dérogatoire. La rémunération est majorée de 10 % dès la première heure complémentaire, de 25 % au-delà du dixième de la durée inscrite au contrat de travail.

Sur le plan collectif, l'information fournie sur la stratégie de l'entreprise aux salariés et aux institutions représentatives du personnel (IRP) est renforcée. Les entreprises devront créer une base de données unique consultable par les institutions représentatives du personnel comprenant des informations économiques et sociales de l'entreprise. Par ailleurs, les entreprises comptant 10 000 salariés dans le monde ou 5 000 en France devront faire entrer au sein de leur conseil d'administration ou de surveillance un représentant des salariés avec voix délibérative. Le nombre est porté à deux pour les entreprises comptant plus de douze administrateurs.

ACCOMPAGNEMENT DES MUTATIONS ÉCONOMIQUES

Il se traduit dans les accords de maintien de l'emploi, les accords de mobilité interne et la procédure de licenciement collectif. Au cas où l'entreprise rencontre de graves difficultés conjoncturelles, un employeur pourra conclure, pendant deux ans maximum, un accord « de maintien dans l'emploi » avec des syndicats représentant plus de 50 % des salariés pour aménager le temps de travail et la rémunération (sans diminuer les salaires inférieurs à 1,2 Smic). En cas de refus du salarié des mesures prévues par l'accord, la rupture du contrat de travail s'analyse en un licenciement économique.

D'autre part, les entreprises ayant recours à une réorganisation sans réduction d'effectifs pourront imposer à leurs salariés une mobilité interne, à salaire et classification maintenus. En cas de refus, le salarié sera licencié pour motif économique et individuel.

Enfin, la procédure de licenciement collectif pour motif économique et le contenu du plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) seront fixés, soit par un accord collectif majoritaire, soit par un document de l'employeur homologué par le DIRECCTE. Dans le premier cas, l'accord organise le contenu et les modalités du PSE sans pouvoir déroger aux obligations de reclassement. Dans le second cas, l'employeur soumet son plan au comité d'entreprise pour avis, avant sa transmission à la DIRECCTE qui disposera de 21 jours pour l'homologuer.

LA RATIONALISATION DES PROCÉDURES DE CONTENTIEUX JUDICIAIRE

En cas de licenciement individuel, le salarié qui conteste son licenciement peut conclure un accord devant le conseil de prud'hommes lui permettant d'obtenir une indemnité forfaitaire fixée en fonction de son ancienneté. Les délais de prescription de

toute action relative à l'exécution ou à la rupture du contrat de travail sont ramenés de cinq ans à deux ans. Les délais de prescription des actions en paiement ou répétition de salaires sont ramenés de cinq à trois ans.

Il n'est guère besoin d'insister sur l'enjeu que représente cette loi dans le contexte que connaît actuellement le marché de l'emploi. Au-delà de ses dispositions techniques, elle traduit une approche nouvelle de la relation employeur/salarié. Dans la continuité des journées de droit du travail organisées les années précédentes, il est apparu que cette réforme pouvait constituer un sujet susceptible non seulement d'intéresser de nombreux professionnels, mais aussi de nourrir une réflexion théorique riche.

[Sommaire de "La lettre de l'UPP@"](#)

UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

Pau/Bayonne - IAE : le challenge "Junior entreprise du management international", un nouveau partenariat avec L'Atelier du chocolat à Bayonne

[Sommaire de "La lettre de l'UPP@"](#)

L'IAE de Pau-Bayonne lance, en partenariat avec l'Atelier du chocolat de Bayonne, le challenge "Junior entreprise du management international", pour les étudiants du master 2ème année "Management international" parcours "commerce international".

L'exercice, à mi-chemin entre le jeu de simulation et la junior entreprise, consiste à mettre les étudiants dans le rôle de consultants en management international ayant pour objectif de proposer des plans de développement stratégiques et opérationnels à l'international pour une entreprise partenaire du jeu, l'Atelier du chocolat à Bayonne.

Cet exercice pédagogique innovant est en adéquation avec les objectifs du master Management international : former des cadres gestionnaires polyvalents culturellement, méthodologiquement et techniquement capables d'accompagner le développement à l'international des entreprises.

Les étudiants, regroupés en cabinets de consultants juniors, auront à imaginer un business plan international complet à partir de la réalité du terrain et de l'entreprise :

- réfléchir à une stratégie de développement international (standardisation ou adaptation, stratégie de marque locale, de marque française, diversification),
- choisir un pays, une zone, effectuer des études de marché, de la culture gustative locale, de la concurrence,
- monter un MIX international (adaptation des produits de l'entreprise au marché local, positionnement en termes de prix, mode et orientation de la communication, mode de commercialisation),
- proposer un mode de présence de l'entreprise et ses produits sur le marché visé (export, représentation commerciale, implantation...),
- proposer un plan de financement de leur proposition, une couverture du risque, des assurances internationales,
- analyser les conséquences RH (appel aux ressources locales, expatriation ou détachement de salariés français), juridiques, fiscales de leur projet de développement.

Les équipes seront en concurrence comme peuvent l'être des cabinets de consultants sur un appel d'offre de services. Le challenge se tiendra tout au long du semestre (septembre à janvier) et aboutira à la remise d'un dossier écrit complet détaillant le business plan de chaque groupe et à un grand oral en janvier, avant le départ des étudiants à l'étranger pour un an.

Monsieur Bordenave, directeur général de l'Atelier du chocolat, a lancé le challenge à l'IAE à Bayonne le 18 septembre dernier en présentant aux étudiants l'entreprise, ses produits, ses projets ainsi que le cahier des charges client auquel les groupes devront tenter de répondre. Une visite de l'entreprise a conclu cette journée de lancement du challenge.

[Sommaire de "La lettre de l'UPP@"](#)

